



Renouvellement de carte de résidence

Par **neyla**, le **29/12/2010** à **22:45**

Bonjour, je suis algérienne, née en 1961 en France, j'ai fait des études d'infirmière à Lyon. En 1982 mes parents me marièrent en Algérie, où je vis actuellement. Ma carte de résidence a expiré en 1987, toutes mes demandes de visa ont été refusées. Mes frères et sœurs vivent en France ainsi que ma mère, mon père est décédé en juillet. Je voudrais vous demander s'il est possible de renouveler ma carte de résidence en faisant un visa long séjour.

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **03:02**

non. Il fallait revenir en France avant l'expiration de votre carte de résident en espérant qu'elle n'ait pas été annulée au bout de 3 ans d'absence du territoire français. Êtes-vous encore mariée ? Si non, avez-vous des enfants dont vous avez la garde (permettant de quitter le pays sans l'accord du père, le cas échéant) ou toute autre famille en Algérie ?

Par **neyla**, le **30/12/2010** à **13:50**

bonjour, merci mimi493, je m'attendais à recevoir cette réponse. Je suis toujours mariée et j'ai 4 enfants de 27 à 17 ans. J'ai 50 ans et je ne veux pas refaire ma vie, si je veux aller en France se n'est nullement pour m'y installer mais je veux avoir le droit de circuler entre mon pays natal (qui m'a donné sa culture) et le pays qui m'a adopté. Imaginer que l'on interdise à monsieur Besson de retourner au Maroc son pays natal (seulement, il n'a pas eu la culture marocaine). C'est une injustice. Ma nièce est morte à l'âge de 4 ans, d'une myocardiopathie, je n'est pas pu la connaître. C'est inhumain!... Lors de la tragédie algérienne (1993-1999), j'étais

obligé d'habiter dans un bidonville pour me cacher car je venais de france. La france m'a offerte sa culture mais actuellement pour moi c'est un cadeau empoisonné. France pays des droits de l'homme??